

## Bulletin d'inscription pour l'Arly Cîmes Trail

Dimanche 25 Juin 2017 - Départ des courses à partir de 8h

### Cochez la formule souhaitée :

#### Pré - inscription jusqu'au vendredi 23 Juin 17h :

Possibilité de retrait des dossards le samedi 24/06/2017 de 9h à 12h à l'Office de Tourisme ou le dimanche 25/06/2017 entre 6h30 et 7h45 au stand des inscriptions de la Logère.

- Inscription course **28km Arly Cîmes Trail**, à partir de 20 ans - départ 8h : **18€**
- Inscription course **13km Fémini Trail Duo**, Réservée uniquement aux femmes.  
À partir de 16 ans – équipe en duo – départ 8h45 : **22 € (soit 11€/personne)**
- Inscription course **13km Trail Duo**, à partir de 16 ans – équipe en duo hommes ou mixte  
Départ 8h45 : **22 € (soit 11€/personne)**
- Inscription Animation « Trail des Croués » : 8€  
Animation 12 à 15 ans : départ 9h du Cernix (4km)  
Animation 7 à 11 ans : départ 11h de la Logère (moins de 1km)

#### Inscription à l'Office de Tourisme le samedi 24 Juin (9h-12h) ou le 25 Juin de 6h30 à 7h45 au stand des inscriptions de la Logère :

- Inscription course **28km Arly Cîmes Trail**, à partir de 20 ans - départ 8h : **22€**
- Inscription course **13km Fémini Trail Duo**, Réservée uniquement aux femmes.  
À partir de 16 ans – équipe en duo – départ 8h45 : **26 € (soit 13€/personne)**
- Inscription course **13km Trail Duo**, à partir de 16 ans – équipe en duo hommes ou mixtes :  
Départ 8h45 : **26 € (soit 13€/personne)**
- Inscription Animation « Trail des Croués » : **10€**  
Animation 12 à 15 ans : départ 9h du Cernix (4km)  
Animation 8 à 11 ans : départ 11h de la Logère (moins de 1km).

### L'inscription coureur comprend le repas.

- Inscription repas supplémentaire(s) accompagnateur(s) : ..... x 10 € = .....

**Règlement :** À l'ordre de « Régie de recettes de l'Office de Tourisme du Val d'Arly »

**Envoyer le tout à :** Office de Tourisme du Val d'Arly/Bureau de Crest-Voland Cohennoz  
81, place du Bouloz - 73590 CREST-VOLAND

## Bulletin d'inscription pour l'Arly Cîmes Trail

Dimanche 25 Juin 2017 - Départ des courses à partir de 8h

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse complète : .....  
.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Sexe :  M  F      Date de Naissance : .....

TEL : .....

E-MAIL (en majuscules) : .....

Photocopie de la licence F.F Athlétisme (N° visible et nom du club)       OUI  NON

**OU**

Photocopie du certificat médical datant de moins d'un an :       OUI  NON  
(si vous n'avez pas de licence valide)

### Participant Fémini'Trail ou Trail Duo :

Nom de la coéquipière / du coéquipier : .....

Nom de l'équipe : .....

### Participants mineurs :

Je soussigné, \_\_\_\_\_ autorise mon enfant  
\_\_\_\_\_, âgé de \_\_\_\_\_ ans, à participer à l'épreuve.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve :  OUI

L'inscription n'est validée que si elle est complète :

- Bulletin d'inscription dûment rempli.
- Règlement (chèques ou espèces).
- Photocopie de la licence ou du certificat médical datant de moins d'un an à la date de la course, attestant de l'aptitude à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition.
- Justificatif d'âge (pour les non licenciés). Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.

### Soins chiropracteurs TMSChiroEdu :

Je suis intéressé par le check-up gratuit en prévention dispensé par des chiropracteurs diplômés le samedi 24 Juin à Crest-Voland (créneau de 20mn entre 15h et 18h)

OUI - Horaire souhaité : ..... (L'heure et le lieu vous seront confirmés par la suite)

FAIT LE : .....

SIGNATURE :

## Règlement de l'Arly Cîmes Trail et Fémini'Trail Duo 2017

### ARTICLE 1 : PRÉSENTATION

L'« Arly Cîmes Trail » est organisé par l'Office de Tourisme du Val d'Arly / Bureau de Crest-Voland Cohennoz. L'épreuve aura lieu le dimanche 25 Juin 2017.

La course hors stade de type trail découverte se déroulera entre 1200 et 1600 mètres d'altitude.

2 parcours sont proposés :

- **L'ARLY CÎMES TRAIL** : 28 km - 1500 m de dénivelé +  
*Ouvert à tous dès 20 ans. Départ 8h*
- **LE TRAIL DUO** : 13 km - 600 m de dénivelé +  
*Réservé aux équipes de deux (femmes, hommes ou mixtes) dès 16 ans. Départ 8h45*

Pour plus de renseignements sur la course ou le présent règlement, contactez l'organisateur :

Tél : 04 79 31 62 57 ou par courriel : [info@crestvoland-cohennoz.com](mailto:info@crestvoland-cohennoz.com)

### ARTICLE 2 : ORGANISATION

- Les secours sont assurés par l'Union Départementale des premiers Secours de Savoie (UDPS 73), organisme agréé par le ministère de l'intérieur.
- Des chiropracteurs de l'organisme TMSChiroEdu proposent des soins gratuits aux coureurs qui le désirent la veille de la course en prévention et après la course.
- Une liaison radio relaie les suiveurs et contrôleurs des courses.
- En cas de conditions météorologiques défavorables ou autres, l'organisation se réserve le droit de modifier l'épreuve (même en cours) ou de l'annuler.
- Les parcours (et les distances) sont donc indicatifs.
- Bénévoles aux intersections et principaux changements de direction.
- Balisage en place le long du parcours.
- La durée de l'épreuve est limitée à 5h.

### ARTICLE 3 : PROGRAMMATION DES RÉSULTATS ET RÉCOMPENSES

Il n'y a pas de catégories d'âge. La remise des prix aura lieu à l'issue des courses.

Seront récompensés :

- Les 10 premiers hommes et les 10 premières femmes de l'Arly Cîmes Trail.
- Les 5 premières équipes féminines, hommes et mixtes du Trail Duo.

### ARTICLE 4 : ENGAGEMENT Arly Cîmes Trail et Fémini Trail Duo

L'engagement n'est accepté qu'accompagné :

1) De la **photocopie de la licence F.F.A.** ou de la **photocopie du certificat médical**, datant de **moins d'un an** à la date de la course, attestant de l'aptitude à pratiquer la course à pied en compétition.

#### 2) Du paiement des droits d'inscription :

**Pré - inscription jusqu'au vendredi 23 Juin, 17h :**

- Inscription course 28km Arly Cîmes Trail : *Ouverte à tous à partir de 20 ans - 18 €*
- Inscription course 13km Trail Duo : *Dès 16 ans par équipe de deux féminine/ homme ou mixte - 22 € (soit 11€/personne).*
- Inscription course « Trail des Croués » : *Ouverte aux enfants de 7 à 16 ans – 8€*

**Inscription à l'Office de Tourisme le samedi (9h-12h) et sur place le dimanche 25 Juin de 6h30 à 7h45 :**

- Inscription course 28km Arly Cîmes Trail : *Ouverte à tous à partir de 20 ans - 22 €*
- Inscription course 13km Fémini Trail Duo : *Réservée uniquement aux femmes dès 16 ans par équipe de deux - 26 € (soit 13€/personne).*
- Inscription course 13km Trail Duo : *Dès 16 ans par équipe de deux (hommes ou mixte) 26 € (soit 13€/personne).*
- Inscription course « Trail des Croués » : *Ouverte aux enfants de 7 à 16 ans – 10€*

**Supplément repas accompagnateurs : 10€**

**3) D'un justificatif d'âge pour les non licenciés** (*L'âge est souvent inscrit sur le certificat médical*).

**4) Du bulletin d'inscription.**

**5) De l'autorisation parentale pour les mineurs.**

*Clôture des engagements 45 minutes avant le départ, limité à 350 participants au total.*

*La validation de l'engagement équivaut à l'acceptation du présent règlement.*

*Les inscriptions sont enregistrées à l'adresse suivante :*

*Office de Tourisme du Val d'Arly / Bureau de Crest-Voland Cohennoz*

*81, place du Bouloz – 73590 Crest-Voland.*

*(Chèques à l'ordre de la « Régie de recettes de l'Office de Tourisme du Val d'Arly »).*

*La remise des dossards aura lieu le samedi de 9h à 12h à l'Office de Tourisme ou le dimanche de 6h30 à 7h45 au stand des inscriptions de la Logère.*

*Les participants s'engagent à se plier aux exigences du service d'ordre et à porter le dossard avec les sponsors apparents sous peine de disqualification.*

## ARTICLE 5 : MATÉRIEL

Les concurrents doivent être chaussés et habillés en conséquence, les températures peuvent varier entre 0°C et 25°C (*collant long, blouson thermique, gants, bonnet, fibres synthétiques de préférence*).

L'organisation se réserve le droit de refuser le départ à un concurrent qui ne serait pas assez équipé contre les conditions climatiques.

Il est obligatoire d'avoir au moins 0.5 litre d'eau sur soi et un gobelet.

Ravitaillement hors zone, assistance et chiens non autorisés. Les bâtons sont acceptés.

## ARTICLE 6 : ABANDON

Tout concurrent qui abandonne devra obligatoirement remettre son dossard au contrôle d'arrivée.

Tout dossard non restitué entraînera des poursuites.

Tout abandon doit être signalé au plus vite à l'organisation (PC course ou bénévoles).

## ARTICLE 7 : MISES HORS COURSE

Les concurrents seront éliminés pour cause de :

- Absence de dossard (ou dossard recouvert par vestes etc.)
- Falsification de dossard
- Retard au départ de la compétition
- Des contrôles de passage (CP) sont mis en place sur le parcours. Chaque contrôle de passage manqué sur une section entraîne la disqualification du coureur.
- Pollution ou dégradation des sites traversés (couper les sentiers, jets de détrit, punch power etc...)

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident consécutif à un mauvais comportement.

## ARTICLE 8 : COMMODITÉS

**Inscriptions sur place :** Le dimanche 25/06 de 6h30 à 7h45, au stand des inscriptions de la Logère.

### Départ au hameau du Cernix (commune de Cohennoz)

- Parking à proximité dans le hameau du Cernix.
- Accès : *En arrivant à Crest-Voland en venant de Notre-Dame-de-Bellecombe, traverser le village de Crest-Voland pour ensuite prendre la direction du hameau du Cernix. En arrivant par la route d'Ugine, prendre à droite à l'entrée du village en direction du Cernix.*
- Un ravitaillement est prévu durant la course (solide et liquide pour le 28km, liquide seulement pour le 13km).  
Un ravitaillement est aussi prévu à l'arrivée de la course (solide et liquide).

## ARTICLE 9 : SÉCURITÉ

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

## ARTICLE 10 : ÉTHIQUE

Chaque concurrent s'engage à :

- Prendre le départ dans un esprit sportif et loyal.
- Parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.
- Respecter les membres de l'organisation et les autres concurrents.
- RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

## ARTICLE 11 : MÉDIATISATION

**Tout participant autorise les organisateurs, ainsi que les ayants droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à l'une des épreuves, et ce pour une durée illimitée.**

**Dans le cas contraire, merci de vous manifester au moment de l'inscription.**

## ARTICLE 12 : ASSURANCE

L'épreuve est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite par les organisateurs.